

bien que. En principe, suivi du subjonctif. Mais l'indicatif (imparfait, futur) ou le conditionnel s'emploient parfois pour souligner une intention particulière : réalité ou éventualité du fait contenu dans la subordonnée concessive. **Exemples d'emploi normal, avec le subjonctif.** *Rue Montmartre, bien qu'il soit près de neuf heures...* (J. Romains). *Bien qu'elle eût assez de lucidité pour voir le patron tel qu'il était, elle l'acceptait* (M. Aymé). *Il se décida à lui confier le plus secret de ses rêves bien que leur amitié datât d'à peine trois semaines* (E. Triolet). **Avec l'indicatif :** *Thérèse d'Avila, bien que de nombreux prêtres lui avaient affirmé que Dieu agissait dans son âme, ne l'avait pas cru absolument* (J. Guitton). *Bien que Valéry disait...* (E. de la Rochefoucauld). *Bien que Ferdinand Brunot, non seulement l'admet, mais le recommande* (A. Billy). *Bien qu'après tout, Blanchette est libre* (Aragon). *Oui... bien que parmi eux il y a peut-être comme nous des... vous me comprenez* (R. Queneau). **Avec le conditionnel :** *Bien que ses péchés auraient pu (...) se répandre à tous les coins du diocèse* (Flaubert). Brunot, qui cite cet exemple, ajoute malicieusement, à l'intention des puristes : « On ne saurait trop se féliciter de cette faute ! »

R. Le Bidois fait observer que l'emploi de l'indicatif après **bien que, quoique, encore que**, est admissible, sinon justifié, quand la locution conjonctive est séparée du verbe par une longue intercalation : *Bien que, l'âge venant et sa complaisance envers lui-même s'exagérant, il en était arrivé à être souvent plus brutal que vraiment drôle* (A. Billy).

Le verbe **être** peut être sous-entendu : *Bien que libéral d'origine et de tendance, il plut à l'Empereur par son application.* L'emploi de la locution conjonctive est courant devant un participe : *Tu voulus bien apprécier le personnage principal bien qu'à peine esquissé* (Queneau).

MALFAMÉ *Orth.* En principe en un seul mot, sans trait d'union, mais on trouve aussi **mal famé**. → MAL- et FAMÉ.

MALGRACIEUX *Orth.* En un seul mot, sans trait d'union ; pas d'accent circonflexe.

MALGRÉ *Emploi.* La locution **malgré que**, suivie du subjonctif et introduisant une subordonnée concessive, est aujourd'hui passée dans l'usage des meilleurs écrivains : *Justin, malgré qu'il fût peu physionomiste, demeura frappé par la ressemblance qu'accusait son visage avec celui de M. Rasselène* (Aymé). *Même il faisait déjà presque chaud, malgré qu'à ces hauteurs les matinées ordinairement soient assez fraîches* (Ramuz). *Malgré que le soir fût d'une tiédeur extrême* (Mauriac). *Malgré que me le conseillât la prudence* (Gide). *Malgré qu'il fût sévèrement jugé par les bourgeois de la petite ville, ce constant souci de toilette n'alla jamais jusqu'à la faire suspecter de légèreté* (Vidalie). L'indicatif et le conditionnel après **malgré que** sont très rares.

Les puristes admettent **malgré que** seulement dans la tournure classique : **malgré que j'en aie** ; « quelque mauvais gré que j'en aie », c.-à-d. « malgré moi, en dépit de moi, contrairement à mon opinion ou à ma volonté ». *Il avait recommencé de figurer sur les estrades, de haranguer, malgré qu'il en eût, de grandes foules qu'il aimait* (Duhamel). Mais Gide a justifié depuis longtemps l'extension d'emploi de cette locution.